



Charte

«Achats Responsables»



REDEN

● Pourquoi une Charte des Achats Responsables ?

En tant qu'acteur de référence de la transition énergétique et **producteur d'énergie verte en France et à l'International**, le Groupe REDEN œuvre chaque jour, par la nature même de son activité, pour le développement durable et le développement d'une énergie plus propre pour notre planète.

Certifié ISO 9001 et 14001 depuis plusieurs années déjà, le Groupe REDEN, en tant qu'entreprise responsable, a souhaité aller encore plus loin et s'est engagé dans une démarche active de RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale).

C'est dans ce cadre que le Groupe REDEN a adopté la présente charte des achats responsables qui témoigne de sa volonté de renforcer, dans ses interactions avec ses fournisseurs, les enjeux sociaux, environnementaux et économiques essentiels.



REDEN affirme, par cette charte, son engagement, dans ses relations avec ses fournisseurs, à entretenir une relation équilibrée, à promouvoir des conditions de travail satisfaisantes, à réduire l’empreinte environnementale et à refuser et prévenir la corruption.

De fait, cette charte exprime également les attentes du Groupe vis-à-vis de ses partenaires et les invite, en outre, à également veiller à ce que leurs propres partenaires commerciaux soient sensibilisés et respectent les principes RSE qui sont évoqués ci-après.

Les engagements REDEN pour des relations commerciales responsables

- 1) Entretien d’une relation équilibrée avec nos partenaires
- 2) Promotion de conditions de travail satisfaisantes
- 3) Réduction de l’empreinte environnementale de nos achats
- 4) Refus et prévention de la corruption

Entretenir une relation équilibrée avec nos partenaires

○ Eviter toute situation de dépendance économique

REDEN est donc attentif, dans la mesure du possible, notamment à la part du chiffre d'affaires réalisée par ses fournisseurs et à la diversification de la clientèle de ces derniers.

○ Eviter tout conflit d'intérêt

REDEN attend que chacun s'assure que ses activités et intérêts personnels, directs ou indirects, n'entrent pas en conflit avec ceux de la Société. Les intérêts personnels doivent être compris au sens large du terme puisqu'ils concernent aussi bien les intérêts du collaborateur que ceux de toute personne physique ou morale de son entourage. Les partenaires de REDEN doivent également éviter toute situation, réelle ou potentielle, qui pourrait compromettre les intérêts et la réputation du Groupe.

○ Respecter la confidentialité des échanges

REDEN veille à ce qu'aucune information confidentielle de ses partenaires commerciaux ne soit révélée, transmise ou utilisée par elle en dehors de sa relation commerciale avec ces derniers. REDEN demande à ses partenaires de respecter ce même principe de confidentialité des informations. Les informations confidentielles, après rupture des relations commerciales, gardent ce caractère conformément aux législations et accords applicables.

● Engagement n°2

Promouvoir des conditions de travail satisfaisantes

○ Respecter les droits de l'Homme dans la relation de travail

REDEN s'engage à promouvoir, respecter et faire respecter les droits de l'Homme dans le cadre de son activité professionnelle. REDEN s'engage à s'assurer que les conditions de travail de ses salariés sont dignes et conformes aux législations locales et internationales applicables.

○ Ne pas avoir recours au travail des enfants, au travail forcé et à l'esclavage

REDEN n'emploie pas de personnes qui n'ont pas l'âge minimal requis par les lois de chaque pays où ils exercent leur activité.

○ Protéger la santé et assurer la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail

REDEN s'engage à mettre les mesures en œuvre pour protéger la santé et la sécurité de ses salariés.

● Engagement n°3

Réduire l'empreinte environnementale de nos achats

○ Privilégier les partenaires locaux

Dans les situations le permettant, REDEN veille à privilégier les partenaires locaux lors de la sélection de ses fournisseurs.

○ Privilégier les achats éco-responsables

Lorsque cela est possible, REDEN veille à privilégier les achats de produits ou service auprès de partenaires engagés dans une démarche responsable et à privilégier l'achat de produits durables.

● Engagement n°4

Refuser et prévenir la corruption

○ Lutter contre la corruption sous toutes ses formes

Ne pas directement ou indirectement offrir, promettre, accorder ou exiger des paiements illicites ou d'autres avantages indus aux autorités publiques afin d'obtenir un marché.

○ Refuser les gratifications et les cadeaux excessifs

REDEN s'interdit d'octroyer ou d'accepter de la part de ses partenaires commerciaux des actes de complaisance, des gratifications ou des cadeaux ayant une valeur excessive.

○ Être vigilants concernant le blanchiment d'argent

*Ensemble,
développons des relations
responsables et durables !*

